

PROTCOLE SANITAIRE EN APPLICATION AU SEIN DE KRAV MAGA RENNES

SAISON 2021/2022*

- 1- Krav Maga Rennes appliquera les mesures sanitaires pour le sport prônées par le Ministère chargé des Sports dans sa directive du 9 août 2021
- 2- Tous les adhérents devront justifier du pass sanitaire à jour. Krav Maga Rennes privilégie le pass sanitaire vaccinal plutôt que les tests PCR.
- 3- Pour toute personne venant assister aux cours, le masque devra être porté en dehors de la salle de cours, lors des déplacements dans le bâtiment de la maison de quartier Francisco Ferrer.
- 4- A chaque entrée dans la salle, l'adhérent devra utiliser le gel hydroalcoolique mis à sa disposition à l'entrée de la salle.
- 5- Un cahier de présence sera tenu à chaque cours.
- 6- Dans la mesure du possible, il est conseillé aux adhérents d'utiliser l'application TousAntiCovid et de la mettre à jour régulièrement.
- 7- Tout adhérent qui présenterait des symptômes similaires à ceux du Covid est prié de ne pas venir s'entraîner et de suivre les recommandations gouvernementales concernant son isolement (septaine ou quatorzaine).
- 8- Tout adhérent qui aurait contracté le virus Covid-19 devra se signaler auprès des responsables du club et dans la mesure du possible sur l'application TousAntiCovid.

*Sous réserve de modifications des décisions administratives qu'elles soient locales ou gouvernementales.